

4/ Projets 2023 : sécurisation routière - piétonisation le long de l'axe de la RD 930 ; délibération relative au choix du bureau d'étude et demandes de subventions (Département et Etat-DETR) :

Le Maire explique que le bureau d'études ARTEMIS a fourni des devis pour la réalisation de travaux d'écoulement des eaux pluviales et de sécurisation routière, avec création d'une sente piétonne le long de la RD 930 dans le hameau de BALLEUX.

Après étude des plans et des devis, les membres du conseil municipal :

- souhaitent que ce projet soit inscrit dans le budget communal 2023,
- choisissent l'option avec la variante,
- sollicitent Monsieur le Maire pour qu'il effectue des demandes de subventions auprès du Département de l'Oise et de l'Etat au titre de la DETR.

5/ Questions diverses :

- Gravillonnage 2023 : un devis sera sollicité auprès de la CCPV dans le cadre de la mutualisation pour la Rue de l'Eglise.
- Projet éolien sur la commune de LAVERRIÈRE : un courrier a été adressé à la mairie pour avis sur ce projet. Le conseil municipal ne souhaite pas se prononcer à ce sujet, estimant :
 - d'une part qu'il ne dispose pas des éléments suffisants lui permettant de le faire,
 - d'autre part que les personnes à solliciter pour recueillir cet avis reste prioritairement les habitants du territoire de la commune de LAVERRIÈRE et des alentours.
- Rapport 2021 du SIEAB : après sa lecture, le conseil municipal s'interroge sur la consommation d'eau sur la commune (+44% en un an).

L'ordre du jour étant clos, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 25.

Le Maire,
Bruno RONSEAUX

